

À propos du récent accord turco-arménien.

vendredi 4 septembre 2009, par [Jean Marcou](#)

Les gouvernements turc et arménien ont fait preuve d'un courage politique certain et ont pris des risques, en signant le 31 août dernier, un accord qui doit conduire à la normalisation de leurs relations diplomatiques (cf. notre édition du 1^{er} septembre 2009). Cet accord déclare, en effet, que les deux pays examineront deux protocoles qui devront être signés par leurs gouvernements, dans un délai de 6 semaines, avant d'être ensuite ratifiés par leurs parlements. Le premier protocole pose le principe de l'établissement des relations diplomatiques et entérine les conséquences d'une telle décision (respect de l'intégrité territoriale et reconnaissance des frontières établies par les traités internationaux). Le second aborde les différents aspects (économiques, techniques, culturels et surtout historiques) que prendra le développement des relations établies. Les dispositions les plus importantes de ce second protocole sont, d'une part, celles qui concernent l'ouverture de la frontière turco-arménienne et, d'autre part, celles qui prévoient l'établissement d'une commission intergouvernementale d'experts qui se penchera sur l'histoire dans le but de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle. Cette dernière mesure renvoie bien sûr directement à la question des massacres et des déportations des Arméniens en 1915 que la Turquie a toujours refusé de qualifier de génocide.

On mesure la réalité des concessions faites par le Président Sarkissian, lorsqu'on remarque qu'il a implicitement accepté de reconnaître les frontières turco-arméniennes actuelles établies par le traité de Kars en 1921, pour laquelle les Arméniens ont une aversion comparable à celle que les Turcs peuvent avoir pour le Traité de Sèvres (qui, à l'issue de la Première guerre mondiale, en 1920, avait pratiquement rayé l'Empire ottoman de la carte). En outre, on observe que le chef de l'Etat arménien a accepté la mise en place d'une commission historique revendiquée par les Turcs, que lui-même et son prédécesseur avaient refusée depuis 2005, en estimant que le génocide était un fait et qu'il n'avait pas à être discuté. Ces gestes sont néanmoins compensés par l'ouverture de la frontière turco-arménienne, attendue avec impatience dans son pays, parce qu'elle devrait contribuer à le sortir d'un isolement géographique qui empêche son développement économique. C'est sur ce point que Recep Tayyip Erdoğan et son ministre des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, ont du faire à leur tour une concession de taille. En effet, après le voyage du président Gül à Erevan, en septembre 2008, et l'adoption d'une feuille de route par les deux pays, en avril 2009, le premier ministre turc avait semblé se raidir, en déclarant solennellement qu'une telle ouverture devait être étroitement liée au règlement de la question du Haut-Karabakh. Un règlement sur lequel la Turquie n'a obtenu pourtant aucune assurance dans le présent accord. En l'occurrence, Erevan est ainsi parvenue à disjoindre le règlement de son conflit avec l'Azerbaïdjan et celui de son différend avec Ankara, ce à quoi la diplomatie turque s'était toujours opposée jusqu'à présent.

En agissant de la sorte, les deux pays, ont-ils voulu avant tout assurer la pérennité de « la diplomatie du football » qui paraissait s'enliser, depuis avril dernier. En effet, l'échéance de 6 semaines que les dirigeants turcs et arméniens se sont fixés pour signer les deux protocoles correspond à la date du fameux match retour qui doit se tenir le 14 octobre prochain, à Bursa. Il est donc probable que ces protocoles seront signés juste avant cet événement et que le président arménien, qui avait conditionné son déplacement à une ouverture de la frontière, pourra venir encourager son équipe. Pour sa part, la Turquie compte sur les Etats-Unis, la France et la Russie, qui co-président le groupe de Minsk, pour accélérer le règlement du conflit du Haut-Karabakh, en faisant pression à la fois sur l'Arménie et sur l'Azerbaïdjan. Vladimir Poutine, en particulier, a promis son aide à Recep Tayyip Erdoğan sur ce dossier, lors de la récente signature de l'accord entérinant une participation turque au gazoduc russo-italien South Stream. Quant aux Occidentaux, les Turcs entendent mettre aussi la balle dans leur camp pour qu'ils ne se contentent pas de belles paroles mais qu'ils s'investissent activement dans la stabilisation du Caucase.

Force est de constater aussi qu'à l'occasion de cet accord, le gouvernement turc a mieux géré sa relation avec l'Azerbaïdjan qu'il ne l'avait fait, lors de l'annonce de la feuille de route d'avril dernier. En effet, le contenu de celle-ci était resté confidentiel, tandis que celui des deux protocoles a été rendu public. Cette fois, l'Azerbaïdjan a donc été tenu régulièrement informé, alors que sa réaction avait manifestement été sous-estimée, au printemps par Ankara, ce qui avait amené Bakou à répondre plus durement à cette époque et même proférer des menaces politiques et énergétiques (remise en cause de l'approvisionnement des couloirs pétroliers et gaziers) à l'égard de son allié turc.

Les prochaines semaines s'annoncent néanmoins délicates pour les gouvernements des deux pays dont les parlements devront ratifier les protocoles. Ils y disposent certes l'un et l'autre, d'une majorité confortable, ce qui amène nombre d'observateurs à prédire de probables ratifications. Mais ils devront affronter leurs oppositions respectives et notamment des réactions nationalistes particulièrement vives.

En Turquie, les partis d'opposition ont déjà fait savoir qu'ils ne voteraient pas en faveur de la ratification des protocoles. Deniz Baykal, le leader du CHP, a conditionné son appui au processus en cours à une évacuation du Haut-Karabakh par les troupes arméniennes. Quant à Devlet Bahçeli, le leader du MHP, il a accusé le gouvernement d'avoir sacrifié à l'accord signé le 31 août, tant les intérêts de la Turquie que ceux d'un pays frère. Certes, l'AKP n'aura pas besoin des voies de ces formations pour assurer la ratification en question, mais certaines franges de son électorat risquent d'être déstabilisées par cette initiative et cela au moment où le parti majoritaire vient de connaître un tassement de son influence lors des dernières élections locales et où il doit mener de front deux autres dossiers particulièrement difficiles : celui de la question kurde et celui de l'interminable conflit chypriote.

Toutefois, l'ouverture de la frontière n'est pas seulement le pari d'un pragmatisme économique et politique, il donne aussi sa chance à la nouvelle donne ouverte par la « diplomatie du football » et surtout à l'accélération des contacts entre deux sociétés civiles qui aspirent à plus de démocratie et d'ouverture. En Turquie, notamment, si nombre d'évènements historiques sont restées longtemps tabous, ils font aujourd'hui progressivement l'objet de débats, de films, d'ouvrages littéraires ou scientifiques, d'articles... Certes, sur la question arménienne, l'attitude du gouvernement n'a pas changé, mais il est probable que, dans ce domaine, les avancées à venir les plus décisives ne sont pas à attendre de l'État, mais avant tout de la société civile turque.

JM

[Découvrir les autres articles de TE](#)

Sources

Source : OVIPOT, le 03.09.09